



Ville de

Châtel-St-Denis

Avenue de la Gare 33 – Case postale 396 – 1618 Châtel-St-Denis

Message no 49 du Conseil communal au Conseil général

Objet **Champ du Riaux - Bassin de rétention: Mesure M42- Crédit d'investissement complémentaire de 260 000 francs – Approbation**

Historique

Lors de la séance du 13 décembre 2012, le Conseil général acceptait à l'unanimité le Message no 37 pour le bassin de rétention (BR) centralisé de Fossiaux d'un montant de 387 000 francs.

Étant donné le faible débit d'étiage du Tatrel et afin de favoriser un cycle hydrologique naturel, le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) communal établi en 2008 prévoit un BR centralisé de 1 800 m³ au lieu-dit «Champ du Riaux», pour toute la zone urbanisée du bassin versant du Tatrel en amont de la Route des Misets. La réalisation du BR était prévue sur le cours d'eau.

But de la dépense

Après de nombreux échanges avec l'État, la Commune et les promoteurs immobiliers de différents projets, et suite à la nouvelle législation, l'État de Fribourg a demandé que le BR soit séparé du cours d'eau.

De ce fait, une solution alternative au BR sur le cours d'eau a été recherchée. Une étude selon la méthodologie « Storm » a été réalisée en juillet 2015 dans le but d'évaluer les impacts des rejets urbains sur le cours d'eau. Cette étude a montré qu'il est possible de rejeter une partie des eaux claires du plan d'équipement de détail (PED) Montmoirin directement dans le Tatrel, sans rétention, par le biais d'une géométrie et d'une granulométrie adéquates.

Une rétention est cependant nécessaire pour les eaux issues des bassins versants urbanisés en rive gauche du Tatrel. Un bassin de rétention est alors prévu dans le secteur (cf. plan annexé).

Ce bassin permet de récolter 958 m³ pour la Commune de Châtel-St-Denis et 342 m³ pour la voie TPF. Une répartition financière au m³ a été appliquée pour ces travaux communs, à l'exception de la digue de protection.

Des négociations sont actuellement en cours pour la mise à disposition du terrain nécessaire à l'implantation du bassin.

Plan de financement

Rubriques comptables 71.501.26, 71.622.10 et 71.631.10

Coût total estimé	CHF	900'000.00
./. participation des TPF	CHF	225'000.00
./. participation COV	CHF	28'000.00
./. Message no 37 de décembre 2012	CHF	<u>387'000.00</u>

Solde à la charge de la Commune CHF 260'000.00
Financé par un emprunt bancaire

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2019

Intérêts passifs	2 % sur CHF	260'000.00	CHF	5'200.00
Amortissement	4 % sur CHF	260'000.00	CHF	<u>10'400.00</u>
Total			CHF	<u>15'600.00</u>

Estimations des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont couvertes par les taxes annuelles.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce complément de crédit d'investissement de 260 000 francs pour la réalisation de la mesure M42 au Champ du Riaux.

Châtel-St-Denis, mai 2018

Le Conseil communal

Annexes:

- Projet d'arrêté
- Plan du bassin de rétention
- Plan de la digue de protection

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

v u

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- le Message no 49 du Conseil communal, du 29 mai 2018
- le Rapport de la Commission financière

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 260 000 francs destiné à la construction de la mesure M42 (bassin de rétention et digue) au Champ du Riaux.

Article 2

Cet investissement sera financé par un emprunt bancaire et amortis selon les prescriptions légales.

Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire

Le Président

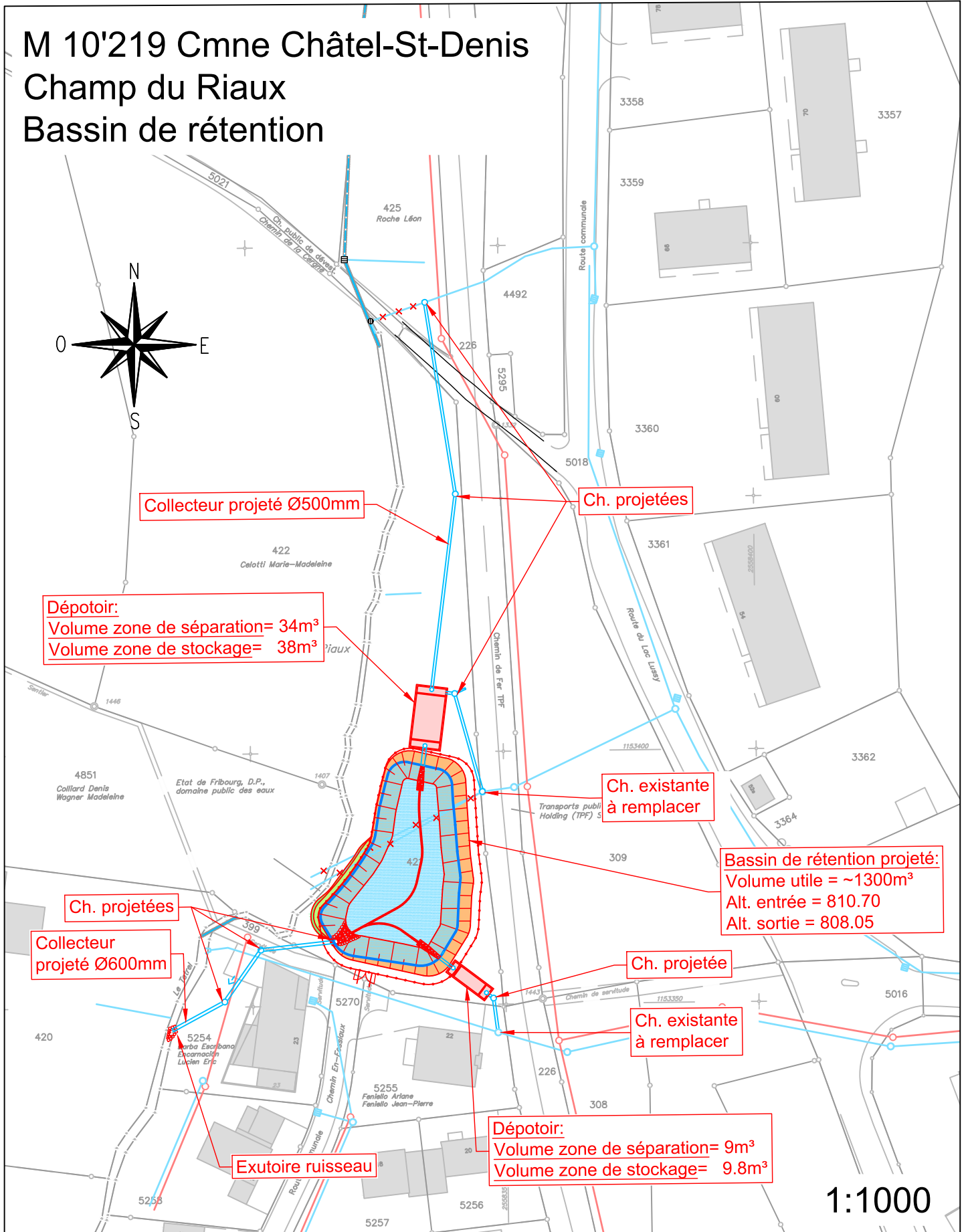
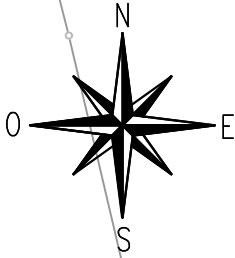
Nathalie Defferrard Crausaz

Daniel Jamain

M 10'219 Cmne Châtel-St-Denis

Champ du Riaux

Bassin de rétention



1:1000

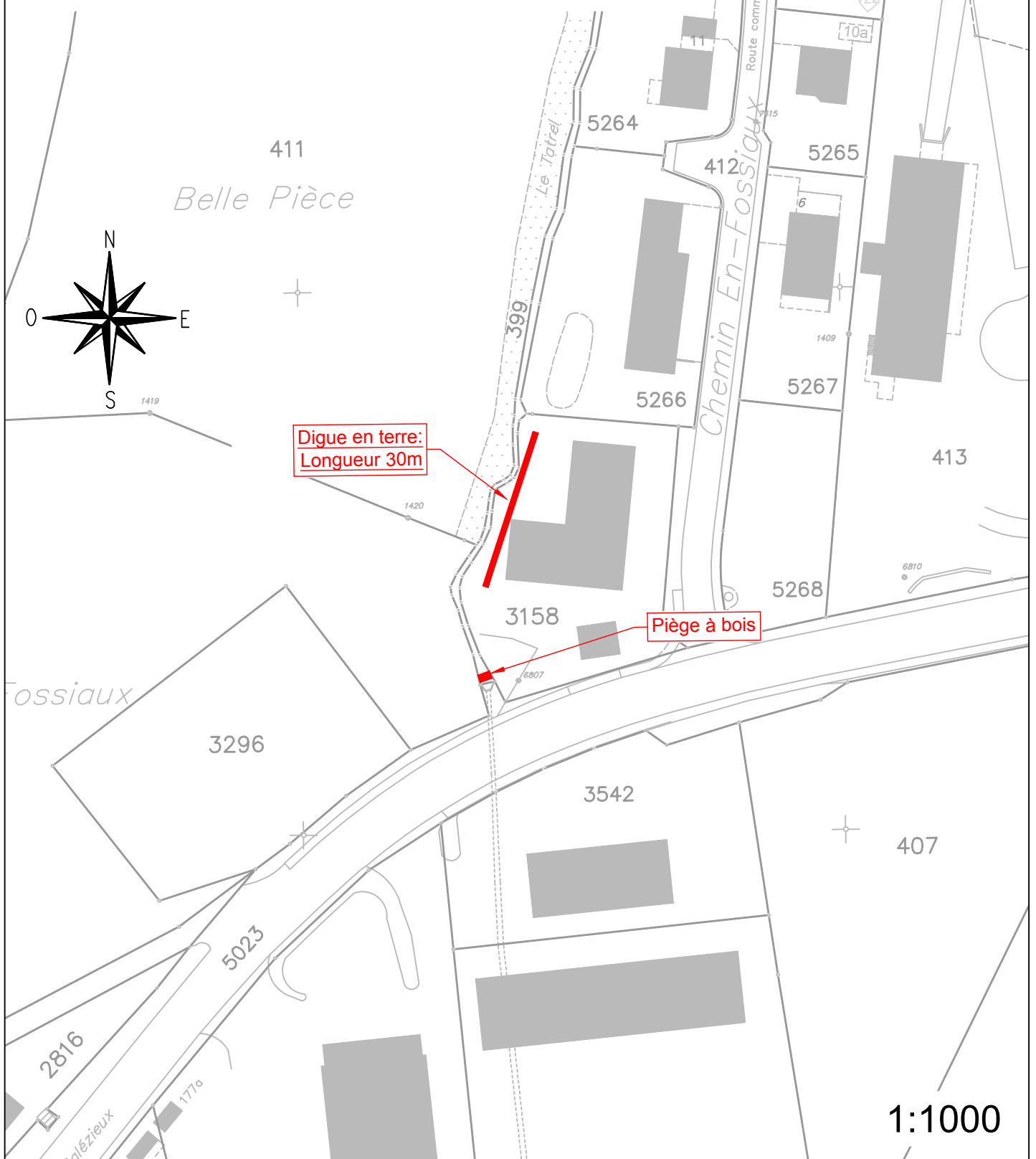
MGI/DC/ le 21.03.2018



MGI Partenaires Ingénieurs Conseils SA



M 10'219 Cmne Châtel-St-Denis Tatrel Digue de protection contre les crues



MGI/DC/ le 13.09.2017

Rte de Pra de Plan 18 - H4
1618 Châtel-St-Denis
Tel. 021 948 30 30
Fax. 021 948 30 20
chatel@mgi-partenaires.ch



MGI Partenaires Ingénieurs Conseils SA

